

Conditions Générales d'Utilisation — anui

Dernière mise à jour : 2026-05-28

1. Éditeur

Le service **anui** (ci-après « le Service »), accessible via <https://anui.app/>, est édité par :

AC DC CONCEPT — Artisan Commerçant (EI)

- BP 13999, 98717 PUNAAUIA — Polynésie française
- Téléphone : +689 87 34 5555
- Contact : via le formulaire anui.app/contact
- RC Pro : PF1000013116RCV
- N° Tahiti : B42502
- APE : 4321A — RC : 192677A

Représentant : Taputu AVIU

2. Objet du Service

anui est une application web progressive (PWA) permettant aux entreprises clientes de gérer leur facturation, devis, interventions, comptabilité bancaire, relations clients, ainsi que la gestion des employés (planning, pointage géolocalisé, notes de service) via une interface mobile-first connectée à un environnement de gestion dédié.

Chaque entreprise cliente bénéficie de :

- Un environnement de gestion dédié et isolé
- Une URL dédiée anui.app/
- Une authentification à double facteur : vérification initiale du numéro mobile par SMS lors de l'inscription, puis codes de connexion à usage unique envoyés par email à l'administrateur, avec session 30 jours
- Sauvegardes automatiques quotidiennes (rétention 14 jours)
- Support technique par email/SMS

3. Inscription et compte

3.1 L'inscription au Service se fait via le formulaire en ligne accessible à anui.app/signup. Le client renseigne :

- Raison sociale et N° Tahiti ou RC
- Email de l'administrateur principal
- Numéro de mobile (vérifié une fois par SMS à l'inscription)
- Adresse email (utilisée pour les codes de connexion à double facteur)
- Informations de facturation et de paiement

3.2 **Souscription : signature manuscrite + code SMS.** Avant la création effective de l'environnement, le souscripteur doit :

- Apposer sa **signature manuscrite** au doigt ou à la souris dans le cadre prévu de la page de souscription (canvas tactile) ;
- Saisir le **code OTP à 6 chiffres** envoyé par SMS sur le mobile déclaré.

L'image PNG de la signature manuscrite, son empreinte SHA-256, le code OTP utilisé et les métadonnées (date/heure UTC, adresse IP, User-Agent) sont archivés de façon inaltérable, scellés par signature HMAC-SHA512, et intégrés dans le contrat PDF transmis au client. Ce processus vaut consentement éclairé et signature électronique au sens de l'article 1367 du Code civil applicable en Polynésie française.

3.3 L'éditeur se réserve le droit de refuser une inscription en cas de fausses informations, d'usage prévu en infraction, ou de localisation hors Polynésie française et France métropolitaine.

3.4 Le client est seul responsable de la confidentialité de ses identifiants. Toute action effectuée avec ses identifiants est réputée effectuée par lui.

4. Tarification

4.1 **Définition d'un « utilisateur »** : un utilisateur correspond à un accès personnel et nominatif au Service. Cela inclut :

- Le titulaire du compte (administrateur de l'entreprise cliente), comptabilisé comme **1 utilisateur facturé** ;
- Chaque **employé** ajouté par le titulaire dans son espace, qui se voit attribuer un code PIN personnel pour accéder à anui depuis son téléphone (pointage, planning, notes de service, signature électronique de documents) — chaque employé compte pour **1 utilisateur facturé supplémentaire**.

4.2 **Période d'essai gratuite** : 1 mois (30 jours) à compter de la création de l'environnement, sans engagement, sans moyen de paiement requis. À l'issue de la période d'essai, le client choisit l'un des plans payants suivants.

4.3 **Plans tarifaires par utilisateur** :

Plan	Prix TTC	Engagement	Économie
Mensuel	5 000 XPF / utilisateur / mois	Aucun	—

Plan	Prix TTC	Engagement	Économie
Semestriel	27 000 XPF / utilisateur (4 500 XPF/mois équivalent)	6 mois, paiement comptant	-10%
Annuel	48 000 XPF / utilisateur (4 000 XPF/mois équivalent)	12 mois, paiement comptant	-20%

4.4 Ajout d'un utilisateur en cours d'abonnement (avenant) : chaque ajout d'un nouvel utilisateur (employé) par le titulaire après la souscription initiale constitue un **avenant** au contrat. Cet avenant est :

- Présenté à l'écran avec récapitulatif du tarif applicable (au prix en vigueur du plan actif) ;
- **Signé électroniquement** par le titulaire (signature manuscrite au doigt + code OTP SMS sur son mobile vérifié) ;
- Archivé en PDF scellé HMAC, conservé pendant toute la durée du contrat et 5 ans après cessation.

La facturation du nouvel utilisateur prend effet :

- au **prorata du mois en cours** sur le plan mensuel,
- à la **prochaine échéance de renouvellement** sur les plans semestriels et annuels (l'utilisateur ajouté est inclus dans l'environnement immédiatement, payable à terme).

4.5 Retrait d'un utilisateur : le titulaire peut désactiver un employé à tout moment depuis son espace. La facturation s'arrête à la fin du mois en cours (plan mensuel) ou n'est pas remboursée prorata (plans semestriels et annuels).

4.6 Modes de paiement acceptés :

- Virement bancaire (recommandé)
- Chèque à l'ordre de AC DC CONCEPT
- Espèces (sur rendez-vous)

4.7 La référence de la facture (SAAS-AAAA-MM-identifiant) doit être indiquée en libellé du paiement pour permettre le rapprochement automatique.

4.8 En cas d'impayé sur le plan mensuel, l'environnement est suspendu après 15 jours de retard et résilié après 30 jours. Les données restent récupérables pendant 30 jours après résiliation.

4.9 Résiliation par le client :

- Plan mensuel : le client peut résilier à tout moment via le formulaire [anui.app/contact](#). Le mois en cours reste dû, et la résiliation prend effet à la fin de ce mois.
- Plans semestriels et annuels : payables en début de période ; aucun remboursement n'est dû en cas de résiliation anticipée par le client. À l'expiration de la période, le contrat n'est pas reconduit tacitement — le renouvellement nécessite un nouvel acte d'achat.

4.9.1 Après résiliation, les données du client restent récupérables pendant 30 jours via une demande envoyée depuis le formulaire [anui.app/contact](#) (export SQL ou CSV). Au-delà de 30 jours, l'environnement et ses sauvegardes sont supprimés définitivement.

4.10 L'éditeur peut modifier ses tarifs avec un préavis de 30 jours par email. Les abonnements semestriels et annuels en cours conservent le tarif initial jusqu'au renouvellement.

4.11 **Prestations optionnelles facturées séparément** : l'éditeur propose, en plus de l'abonnement SaaS, des prestations à la carte non incluses dans le forfait mensuel :

- **Migration des données depuis un logiciel tiers** : reprise des clients, devis, factures, produits et historique depuis le logiciel d'origine du client. Devis sur mesure établi selon le logiciel source et le volume de données à migrer.
- **Création de logo professionnel** : conception graphique d'un logo sur mesure adapté au métier du client, livré en formats vectoriel (SVG/PDF) et raster (PNG haute résolution) pour intégration sur les devis, factures et signatures email. Devis personnalisé.

Ces prestations font l'objet d'un devis distinct, validé par bon pour accord avant exécution, et facturé indépendamment de l'abonnement. Le règlement obéit aux mêmes modalités que les abonnements (article 4.6).

5. Engagements de l'éditeur

5.1 **Disponibilité** : l'éditeur met en œuvre les moyens raisonnables pour assurer la disponibilité continue du service, sans engagement quantitatif de SLA. Les maintenances programmées sont annoncées au moins 24 heures à l'avance par email.

5.2 **Sauvegardes** : sauvegardes automatiques quotidiennes des données et documents, avec rétention de 14 jours, stockées localement sur le serveur de l'éditeur et sur un emplacement cloud distant. Les sauvegardes externalisées sont chiffrées en AES-256 avec une clé symétrique conservée hors-cloud par l'éditeur — un tiers (hébergeur, intercepteur) ne peut pas accéder aux données sans cette clé.

5.3 **Sécurité** : isolation des environnements clients, connexions HTTPS, authentification à double facteur, journalisation des accès et événements de sécurité, audit de sécurité quotidien automatisé, protection anti-DDoS au niveau réseau.

5.4 **Mises à jour** : l'éditeur applique les correctifs de sécurité connus dans des délais raisonnables après leur publication. Aucun délai contractuel n'est garanti.

6. Engagements du client

6.1 Le client s'engage à un usage conforme aux lois en vigueur en Polynésie française et en France métropolitaine, et notamment :

- Ne pas utiliser le Service pour stocker du contenu illégal ou contrevenant aux droits de tiers
- Ne pas tenter de compromettre la sécurité du Service ou des autres environnements
- Ne pas effectuer d'attaques par déni de service, injection, ou tentatives d'élévation de privilèges
- Respecter la confidentialité des données de ses propres clients (RGPD — voir contrat de sous-traitance séparé)

- Respecter la confidentialité des identifiants attribués à ses employés (codes PIN, codes SMS) et procéder à la désactivation immédiate de tout employé n'étant plus habilité à utiliser le Service

6.2 Le client est seul responsable des données qu'il stocke dans son environnement et de leur conformité légale.

6.3 Toute violation des engagements peut entraîner la suspension immédiate de l'environnement sans préavis ni remboursement.

7. Cookies et stockage local

7.1 Le service anui utilise uniquement des **cookies essentiels** au fonctionnement, à savoir :

- Cookie d'authentification (session HMAC-SHA512, durée 30 jours maximum, chiffré, HttpOnly, Secure)
- Préférences d'affichage (thème, taille du texte, langue) — stockage local navigateur uniquement
- Code PIN employé (localStorage chiffré côté navigateur, utilisé uniquement par l'employé sur son propre téléphone pour pointer et accéder aux notes de service)

7.2 Aucun cookie publicitaire, de mesure d'audience tierce ou de profilage n'est déposé. Conformément à la délibération CNIL n°2020-091 et à l'article 82 de la loi Informatique et Libertés, ces cookies strictement nécessaires ne requièrent pas de consentement préalable distinct.

7.3 **L'acceptation des présentes CGU vaut acceptation des cookies essentiels** listés ci-dessus pour la durée d'utilisation du Service. Aucune bannière cookie ne sera donc affichée à chaque visite.

7.4 Le client peut à tout moment effacer ces cookies via les paramètres de son navigateur, étant entendu que cela entraînera la déconnexion et la perte des préférences d'affichage.

8. Données personnelles et RGPD

8.1 L'éditeur agit en qualité de **sous-traitant** au sens du RGPD vis-à-vis des données personnelles que le client (responsable de traitement) stocke dans son environnement, y compris les données de ses propres employés (identité, téléphone, email, données de pointage géolocalisé, signatures manuscrites).

8.2 Un contrat de sous-traitance distinct est signé entre les parties. Il précise notamment :

- Les catégories de données traitées (clients, fournisseurs, employés du client)
- Les durées de conservation
- Les mesures de sécurité
- Les modalités d'exercice des droits des personnes concernées
- Les modalités de notification en cas de violation

8.3 Voir document `Contrat-sous-traitance-RGPD-anui`.

9. Propriété intellectuelle

9.1 Le code source de anui et de ses composants spécifiques reste la propriété exclusive de l'éditeur.

9.2 La marque « anui » et son identité visuelle sont la propriété de AC DC CONCEPT.

9.3 Les données saisies par le client (et par ses employés via le module pointage / interventions) restent la propriété exclusive du client.

10. Limitation de responsabilité

10.1 L'éditeur ne peut être tenu responsable des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, atteinte à l'image, etc.).

10.2 La responsabilité totale de l'éditeur est limitée au montant des abonnements payés par le client au cours des 12 derniers mois.

10.3 L'éditeur n'est pas responsable des dysfonctionnements imputables à des tiers (opérateurs télécom, fournisseurs d'accès, etc.) ni des cas de force majeure.

11. Résiliation

11.1 Le client peut résilier à tout moment en envoyant une demande via le formulaire anui.app/contact avec un préavis de 7 jours. Aucun remboursement prorata.

11.2 L'éditeur peut résilier en cas de non-paiement (cf. art. 4) ou de violation grave des CGU (cf. art. 6.3).

11.3 À la résiliation, le client dispose de 30 jours pour exporter ses données (export fourni sur demande). Au-delà, les données sont effacées de manière irréversible.

12. Modifications des CGU

12.1 L'éditeur peut modifier les présentes CGU avec un préavis de 30 jours par email. La poursuite de l'utilisation du Service vaut acceptation.

12.2 En cas de modification substantielle (changement de tarif, modification du périmètre des données traitées, ajout de prestations), le client peut résilier sans préavis ni pénalité dans les 30 jours suivant la notification.

13. Droit applicable et juridiction

13.1 Les présentes CGU sont régies par le droit français applicable en Polynésie française.

13.2 Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal de Première Instance de Papeete, après une tentative préalable de résolution amiable de 30 jours.

Signature du client : acceptation électronique via le formulaire d'inscription :

1. Signature manuscrite du souscripteur dans le cadre tactile prévu (canvas) ;
2. Acceptation explicite des CGU et du contrat de sous-traitance RGPD ;
3. Code OTP à 6 chiffres reçu par SMS sur le mobile vérifié et saisi dans l'écran de validation.

Au moment de l'acceptation, anui enregistre automatiquement et de manière inaltérable :

- la date et l'heure exacte d'acceptation (horodatage UTC) ;
- la raison sociale, le prénom/nom et l'email de l'administrateur déclarés à l'inscription ;
- le numéro de mobile vérifié par OTP ;
- **l'image PNG de la signature manuscrite** et son empreinte SHA-256 ;
- l'adresse IP et l'identifiant technique du navigateur (User-Agent) ;
- la durée de lecture des présentes CGU ;
- l'empreinte SHA-256 du document lu (preuve d'intégrité) ;
- une signature HMAC-SHA512 du dossier complet (sceau anui).

Un contrat d'abonnement PDF reprenant l'ensemble de ces informations (y compris la signature manuscrite scellée) est envoyé par email à l'administrateur immédiatement après l'inscription, et conservé par anui pour servir de preuve de contractualisation pendant toute la durée du contrat et 5 ans après sa cessation.

Avenant pour ajout d'utilisateur : le même processus de signature manuscrite + OTP SMS s'applique pour chaque ajout d'un nouvel utilisateur (employé) en cours d'abonnement. L'avenant PDF correspondant est archivé dans l'espace du client et conservé selon la même politique de rétention.